

Accueil de loisirs mercredis sans hébergement (+ éventuellement vacances scolaires)

La Communauté de Communes Saint-Marcellin Vercors Isère, bassin de vie dynamique entre Grenoble et Valence sur un territoire couvrant 47 communes et 45 000 habitants, recrute des animateurs en Accueil Collectif Mineurs. Le service Jeunesse comprend les équipements suivants: huit accueils collectifs de mineurs, deux ludothèques et un point information jeunesse.

Sous le pilotage du responsable ALSH, l'animateur garantit la sécurité morale, physique et affective des enfants et entretient des relations avec les familles. Il participe à l'éveil des enfants par la mise en œuvre de projets d'animations et de démarches pédagogiques. Il participe au fonctionnement et enrichit la vie de l'équipe d'animation. Il garantit la prise en charge de tous les enfants.

Il aura pour missions principales :

- Garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants et entretenir des relations avec les familles (accueillir les enfants et animer; aménager les espaces; participer aux temps de vie dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité; être médiateur au sein du groupe d'enfants; etc.)
- Participer à l'éveil des enfants par la mise en œuvre de projets d'animation et de démarches pédagogiques (concevoir et élaborer les projets d'activité; préparer, mettre en œuvre et réaliser les animations; mettre en place un répertoire d'activités variées en lien avec les spécificités du public; accompagner, réaliser et évaluer les projets des enfants).
- Participer au fonctionnement et enrichir la vie de l'équipe d'animation (contribuer à l'élaboration du projet pédagogique ; établir les modes de fonctionnement de la structure : règles de vie, consignes de sécurité, rythmes de vie des enfants; participer de manière active aux réunions d'équipe, partager les informations en sa possession avec l'équipe d'animation et rendre compte au directeur de toutes les situations particulières).
- Garantir la prise en charge des enfants en situation difficile (répondre de façon adaptée aux besoins des enfants accueillis, en concertation avec la direction et les familles concernées).

Poste à temps non complet :

- Mercredis hors vacances scolaires de 7h45 à 17h45.
- Vacances scolaires envisageables (février - printemps - été) de 7h45 à 17h45.

Postes basés sur Vinay

Rémunération : 11.25 euros brut / heure + indemnités de congés payés.

Diplôme requis : BAFA, ATSEM, CAP petite enfance, BPJEPS ou tout autre diplôme équivalent.
Sans diplôme accepté si motivation pour se former.

Compétences pratiques:

Savoir faire preuve d'initiative et être à l'écoute - Être autonome, réactif et savoir organiser son temps de travail
- Savoir travailler en équipe, avec rigueur et savoir aller à la rencontre du public accueilli - Être en capacité de s'adapter - Respecter le devoir de réserve et le principe de discrétion professionnelle.

Savoirs généraux :

Polyvalence dans la proposition d'activités variées -Connaissance du public enfant et de l'environnement d'accueil - Connaissance des missions, projets, fonctionnement d'un accueil de loisirs, des valeurs et des techniques de l'animation - Connaissance de la réglementation relative à l'organisation de l'accueil des jeunes et à la mise en œuvre d'activités - Bonne connaissance des règles d'hygiène et alimentaires.

Savoir être :

Sens de l'organisation, d'adaptation, de communication—Obligation de réserve—écoute/discrétion—Polyvalence—Dynamique dans l'approche des projets et auprès des enfants.



CONTEXTE ET POSTE



MISSIONS



CONDITIONS D'EMPLOI



PROFIL / COMPETENCES

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV) à Monsieur le Président avant le 15/12/2022

Par mail : recrutement@smvic.fr | Par courrier : Maison de l'intercommunalité | 7 rue du Colombier | 38160 Saint Marcellin

Renseignements :

- 
- ALSH 3-6 ans à Vinay : 07 65 15 56 54 (Elisa Gouirand)
 - ALSH 6-12 ans à Vinay : 06 33 57 93 17 (Magali Dumas)